

## DEMANDE DE CARTE DU COMBATTANT

## OU DE TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

### LISTE DES PIECES A JOINDRE :

- L'imprimé de demande, **daté et signé**, en renseignant avec soin les rubriques :  
Numéro de Sécurité Sociale, Grade, Arme, N° Matricule, votre bureau de recrutement, votre unité (régiment, bataillon, compagnie) et vos périodes d'affectation, blessure, hospitalisation, n° de Titre de Reconnaissance de la Nation et le département vous l'ayant délivré.
- Photocopies des pièces militaires en votre possession (livret militaire)
- Citations obtenues.
- Blessure - Maladie hospitalisation.
- Pour les militaires d'active : nous fournir obligatoirement un certificat de position militaire signé par le chef de corps**
- Pension militaire d'invalidité si vos droits ont été notamment reconnus dans un autre département que le Rhône.
- Deux photographies d'identité nettes et récentes (uniquement pour les demandes de carte).
- Photocopie de votre carte d'identité nette et récente (uniquement pour les demandes de carte).
- Photocopie de votre carte d'identité, recto-verso, datée et signée
- Deux enveloppes timbrées à votre nom et adresse à 0,54 € pour la demande de carte
- Un timbre à 1,30 € + une enveloppe timbrée à 0,54€ pour envoi accusé de réception pour la demande du titre de Reconnaissance de la Nation